



Label Ville Internet Concarneau reçoit son 4^{ème} @

Candidate au Label Ville Internet 2012, Concarneau a reçu le 6 février dernier son 4^{ème} arobase, au cours d'une cérémonie organisée par l'Association des Villes Internet à l'Espace Cardin à Paris et sous le parrainage de Maurice LEROY - Ministre de la Ville.

Concarneau détenait déjà 3 arobases en 2011, mais la réalisation du nouveau site internet, la mise en place de systèmes de paiement en ligne pour les usagers, la dématérialisation de documents administratifs, la mise en ligne de vidéos et animations régulières ont permis d'obtenir ce nouveau arobase, qui sera donc prochainement porté sur les panneaux installés aux entrées de ville.

Avec un record historique de participation cette année, l'association des Villes Internet a remis 356 labels, de un à cinq arobases - soit au total 2 617 labels décernés en 13 ans. Pour le palmarès 2012, 60 des 356 villes labellisées ont obtenu 4 ou 5 arobases.

Le jury était composé d'experts (chercheurs, universitaires, journalistes,...) travaillant sur des problématiques touchant à la diffusion sociale des TIC et d'Internet en particulier (aucun membre du jury n'avait de responsabilité territoriale).

Dans sa réflexion, le jury a tenu compte des réponses aux questionnaires adressés aux collectivités, des « e-visites » sur les sites Web des villes et villages candidats, des initiatives référencées par les correspondants sur le site de Villes Internet.



“Amélioration du cadre de vie”

Concarneau vient de recevoir son 4^{ème} @, c'est une grande satisfaction que d'avoir obtenu cette nouvelle récompense qui reflète le travail des services informatiques de la Ville et l'engagement des élus, à leurs côtés. Un site internet, plus moderne, plus dynamique, agrémenté régulièrement de vidéos qui devra donner l'envie aux Concarnois d'y surfer, mais aussi aux touristes et aux entreprises en recherche de locaux, de venir nous rejoindre à Concarneau !

L'actualité de ce début d'année porte encore une fois sur l'amélioration du cadre de vie et du mieux-vivre en Ville Bleue. Les aménagements futurs de la Rue de Trégunc menés en parfaite concertation auprès des citoyens, la mise en conformité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite... dans tous ces domaines, nous vous avons consultés et nous poursuivrons encore ces réunions pour toujours mieux adapter notre cadre de vie à nos besoins.

Nous noterons aussi que les mises aux normes et économies d'énergie en terme de coûts de fonctionnement pour les bâtiments municipaux ou équipements publics ont permis des gains non négligeables. Il nous faudra donc continuer dans cette voie, car je crois que nulle collectivité ou citoyen ne pourra faire abstraction dans les années futures, d'un comportement respectueux de l'environnement et de préservation des ressources. Il en va de l'avenir de nos enfants !

Je reste à votre écoute,

A bientôt,

André FIDELIN,
Maire de Concarneau

AMENAGEMENTS DE LA RUE DE TREGUNC LA CONCERTATION SE POURSUIT

La Municipalité a entamé une concertation depuis plusieurs mois avec de nombreux partenaires, sur le devenir de la Rue de Trégunc. L'objectif étant de la moderniser en privilégiant une circulation douce et esthétique de l'espace public.

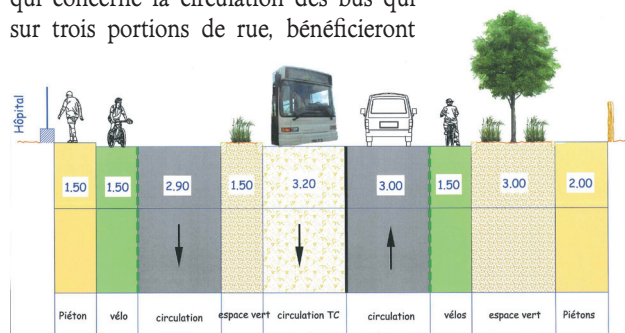
Les travaux d'aménagements devraient débuter en septembre 2012. L'enveloppe prévue de 1,5 million d'euros permettra d'accorder une place plus importante aux piétons et aux vélos, en leur réservant des voies de circulation. Idem, en ce qui concerne la circulation des bus qui sur trois portions de rue, bénéficieront

d'une voie propre. Au carrefour du Rouz et Cours Charlemagne, l'aménagement inspiré de celui en place à Lanester rendra les bus prioritaires. Sur ces croisements, les feux tricolores seront aussi supprimés, remplacés par deux larges carrefours giratoires.

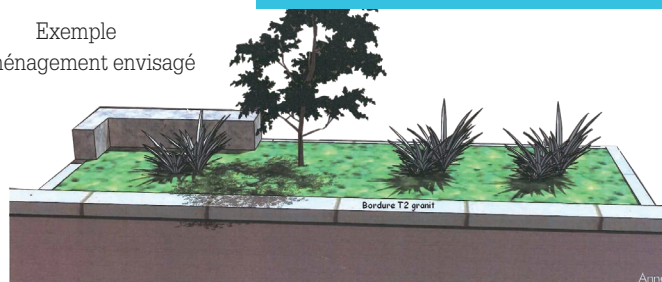
Enfin, la Municipalité a prévu d'aménager de nombreux espaces paysagers, en installant de la végétation : arbres, graminées et murets en bordure de voies ou au centre des chaussées.

En pratique :

Dans cette optique, la ville a mis en place depuis la mi-janvier, une exposition sur ces futurs aménagements dans le Hall de l'Hôtel de Ville. Celle-ci reprend les plans, ainsi que 3 profils d'aménagements selon les zones : le profil I reprend l'accès au Giratoire du Cours Charlemagne, le Profil II reprenant le profil type de la Rue de Trégunc, le profil III concernant la zone 30 km/h située au niveau de la boulangerie.



Exemple d'aménagement envisagé



INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR

Rue Vauban en Ville Close

Nombreuses sont les personnes de tout âge qui peuvent être victimes d'arrêts cardiaques, et les premières minutes qui suivent le malaise sont souvent extrêmement importantes.

Pour améliorer la prévention, et notamment le taux de survie en cas d'arrêt cardiaque, la Municipalité de Concarneau a décidé d'installer chaque année, un nouveau défibrillateur dans les lieux publics.

Depuis janvier dernier, un défibrillateur de type automatique externe (DAE) est installé Rue Vauban, à proximité des toilettes publiques. C'est la 1^{ère} fois à Concarneau, qu'un défibrillateur est disposé en extérieur et accessible 24h/24h.

En cas de malaise cardiaque, l'idéal est de l'utiliser dans les 3 premières minutes, sinon les chances de survie diminuent de 10% par minute. Néanmoins, cette action ne saurait être efficace sans une initiation du grand public. En effet, trop peu de personnes sont formées au défibrillateur et au massage cardiaque,

alors qu'une telle formation peut sauver des vies. C'est pourquoi, les riverains et commerçants de la rue Vauban ont été invités à l'Hôtel de Ville, le 9 janvier dernier, pour suivre une formation dédiée « Aux Gestes qui sauvent ».

Contact : François Guillou
Service Citoyenneté ☎ 02 98 50 38 51



De gauche à droite, François Guillou, responsable Citoyenneté et Yann Allot, Adjoint à la sécurité

En pratique :

La Municipalité recense les différents établissements publics ou privés possédant des défibrillateurs. A l'issue de ce recensement sur la localisation et la disponibilité des appareils, le Service Citoyenneté transmettra ces informations au SAMU 29, au CTA-CODIS 29, au Commissariat de Police de Concarneau et à l'Office de Tourisme.

Deux défibrillateurs avaient été installés par la Municipalité en 2011 : Le premier à l'Hôtel de Ville et le second au Centre des Arts & de la Culture.

DES ECONOMIES GRÂCE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Au titre des travaux réalisés dans les bâtiments publics (Isolation, modernisation et remplacement de chaudières, remplacement de fenêtres, rénovation d'éclairages), ou liés à l'éclairage public (remplacement de lampadaires, lampes économes, détection de luminosité) ; les communes ont la possibilité d'obtenir auprès de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), des certificats d'économie d'énergie.

Ainsi, pour l'ensemble des travaux réalisés jusqu'à début 2011, des certificats d'économie d'énergie ont été accordés à hauteur de 14,764 millions de kWh CUMAC * (Le kilo-watt-heure CUMAC étant l'unité permettant de quantifier les économies d'énergie générées par ces travaux).

Les travaux éligibles et réalisés par la ville de Concarneau concernent les réseaux de chauffage de Lanriec et Kersalé ;



les travaux de modernisation des éclairages dans les écoles de Beuzec, Kerandon, Centre-Ville, Keramporiel et du Dorlett ; les travaux d'isolation à Kerandon et au Dorlett...).

La Municipalité a cédé les certificats d'économie d'énergie obtenus, en contrepartie des travaux d'isolation et de chauffage effectués. La Ville de Concarneau a ainsi obtenu plus de 60 000€, en vendant sur le marché de l'énergie, ses certificats d'économie.

Fort de ce succès, la Municipalité poursuit donc ses travaux de mise aux normes des bâtiments publics, afin de poursuivre ses efforts en matière d'économie d'énergie et obtenir de nouveaux certificats.

Selon les énergies et travaux engagés, ces certificats d'économie permettront de compenser les hausses rencontrées sur certaines énergies.

Modernisation de chaudière à l'école de Lanriec

FESTIVAL LIVRE & MER CENTRE DES ARTS du 6 au 8 avril 2012

Rendez-vous incontournable pour les amateurs de littérature iodée, le Festival Livre & Mer rassemblera, pour sa 28^{ème} édition, une quarantaine d'auteurs, sous la présidence d'honneur de François Bourgeon, l'auteur des mythiques Passagers du vent, des Compagnons du crépuscule et du Cycle de Cyann.

Durant ces trois jours, le Festival rendra hommage à Henri Queffélec, disparu il y a vingt ans. Cet écrivain de mer, co-fondateur de l'événement, a donné son nom au prix littéraire du Festival. Sa fille, la pianiste Anne Queffélec, lui rendra hommage en musique le samedi soir.

Parmi les nouveautés cette année :

Des animations pour les familles

Le samedi après-midi, les plus jeunes auront leur séance de cinéma, leur Ciné-Mousse, avec la projection de la Prophétie des grenouilles, suivi d'un goûter. Pendant ce temps, les parents pourront laisser leurs enfants (à partir de 4 ans) sous la surveillance des bénévoles et aller à la rencontre de leurs auteurs préférés.

Le dimanche matin, un spectacle familial réunira petits et grands.

Déambulations littéraires et échanges

Une formule inédite rassemblera les amateurs de lecture à voix haute lors de déambulations littéraires à travers Concarneau.

Le café littéraire fera, lui aussi, peau neuve en s'installant dans la salle de réception où il sera possible de prendre un verre tout en écoutant auteurs, illustrateurs, scientifiques, artistes, sportifs, raconter leur rapport à la mer. De belles heures d'échanges passionnants en perspective !...



Retrouvez les auteurs invités et le programme complet sur le site www.livremer.org

Enfin, photographe de l'expédition Tara, Vincent Hilaire nous dévoilera des photos surprenantes prises aux deux Pôles.

MISE EN CONFORMITE DES ARRETS DE BUS POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

La Municipalité a entamé depuis 2011, la mise en conformité des arrêts de bus. Une enveloppe de 120 000 € est d'ailleurs prévue chaque année dans la prospective financière 2010/2014.

Les arrêts bus de la commune sont en cours d'adaptation pour les personnes handicapées de manière à leur faciliter la montée et la descente dans les bus. Les arrêts ayant été mis aux normes en 2011 ou devant l'être en 2012 sont ceux du bourg de Beuzec, bourg de Lanriec, Keramporiel, du Port, de l'Avenue Pierre Guéguin, du collège du Porzou et du Cours Charlemagne, de Petit Kerambrigant, de la rue Max Jacob, de la rue de Quimper.



Arrêt bus rue Max Jacob avant la mise aux normes



Arrêt bus rue Max Jacob après travaux de mise en accessibilité PMR

Rassemblés pour agir

En ce début d'année, de nombreux projets engagés par notre Municipalité voient le jour, la rue de Trégunc en est un bon exemple, où concertation et consultation des différents partenaires vont permettre un aménagement moderne alliant circulation douce et esthétique.

D'autres réalisations telles le futur Pôle Nautique, le Pôle Tennis, la Maison des Associations, la Ferme du Moros, la Maison de quartier de Lanriec sont lancées ou en cours d'achèvement.

Ces nouveaux équipements répondent aux attentes actuelles des Concarnois, ainsi qu'à celles des nombreuses associations de notre ville.

Cet important programme d'investissements se réalise tout en poursuivant le désendettement de Concarneau. Cela est rendu possible par une réduction des dépenses de fonctionnement et une cession des immeubles de la Ville sous-employés ou interdits au public (Fermeture administrative de l'ancienne Mairie en raison de l'état de délabrement). Ainsi, les investissements sont essentiellement réalisés par l'auto-financement, ce qui limite fortement le recours à l'emprunt et permet à la Ville de ne pas augmenter les impôts pour la troisième année consécutive !

Le groupe
de la majorité municipale

Groupe Parti Socialiste et apparentés

Parce qu'on ne peut accepter ces choix scandaleux !. La municipalité, poursuivant sa politique d'immobilisme et de facilité, continue de brader le patrimoine des concarnois plutôt que de réaliser des projets innovants pour la ville.

Ceci sans solliciter l'avis de population... Ceci sans concertation avec le conseil municipal... Les conseils de quartier ont aussi pris l'initiative de s'exprimer contre la vente de l'ancienne mairie. Nous ne pouvons accepter cette méthode et ces décisions !

Qu'on ne se méprenne pas, nous ne sommes pas opposés à la vente des biens, terrains ou locaux qui peuvent par exemple dynamiser les entreprises concarnoises et donc l'emploi. Mais le patrimoine historique concarnois comme l'ancienne mairie doit lui être valorisé et être intégré à la rénovation du centre ville.

Pourquoi se séparer du manoir du Porzou alors que ce bâtiment constitue un atout sur un site qui depuis de nombreuses années bénéficie d'un programme de valorisation, sportif ouvert aux concarnois et aux touristes. Comment peut-on brader le site du Lin susceptible d'accueillir des services pour la population en centre ville ?

Cette gestion dangereuse et sans ambition entraîne des choix irréversibles pour l'avenir de notre cité. Cette grande braderie fera le bonheur de quelques uns, de maigres avoirs pour la municipalité mais surtout d'énormes manques pour des générations de concarnois.

Marc CARDUNER
Jean-Claude COLIN - Gaël LE MEUR
Marie LE MEUR - Paul MORVAN
Alain QUENEHERVE - Nicole ZIEGLER

Courriel :
groupe.ps-app@sfr.fr
Tél. 06 10 83 88 90

A bâbord toute

Les politiques actuelles mènent au désastre pour les populations et les salariés.

Payer les orgies financières des possédants par l'austérité est une guerre ouverte aux catégories populaires. Assumer et appliquer cette austérité sélective en guise d'action communale est indécent.

Cela se traduit par une gestion de la structure publique Ville sur le modèle de profitabilité d'une entreprise privée. La mission politique et éthique est ainsi évacuée à coups de principes de « management ». C'est de plus inefficace. Y résister dès maintenant est impératif. D'autres logiques doivent être promues pour ramener l'intérêt général au cœur de l'intervention de l'institution municipale. Elles ap-

pellent une pratique démocratique nouvelle, participative et constructive, qui associe la population aux décisions d'intervention publique, en s'appuyant notamment sur l'expertise des associations, syndicats, etc.

Cette année 2012 peut compter beaucoup en ce sens.

A chacune et chacun d'en donner la meilleure portée possible.

Dominique Dieterlé
Christian Colimard

Blog :
<http://ababordtoute.over-blog.fr>

1^{ÈRE} CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ



Samedi 28 janvier dernier, une toute première cérémonie dédiée aux nouveaux jeunes électeurs était organisée en Mairie. Ces jeunes citoyens étaient tous âgés de 18 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année, de nationalité française, investis de leurs droits civils, inscrits sur les listes électorales de la Commune. L'objectif de cette cérémonie était de les intégrer dans la vie citoyenne de la commune. Après un bref rappel historique des étapes ayant mené au droit de vote d'aujourd'hui, le Maire et son adjointe à la Citoyenneté - Laetitia LE PORT remirent à chacun des jeunes le livret du citoyen : un ouvrage rappelant les principes fondamentaux de la République.

Notre ville travaille pour vous !

Assainissement et AEP :

En 2012, les services poursuivent la suppression de branchements plomb et remplacent les canalisations présentant de nombreuses fuites sur les réseaux. Ces travaux de remplacement des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et pluviales sont effectués Rue des Pins ainsi que sur les voies et impasses à proximité. Des travaux similaires sont également en cours dans le secteur du Cabellou.

→ Allée des Genêts d'Or, des Sauges, des Tamaris et des Fleurs d'Ajoncs : remplacement du réseau d'eau potable et construction des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

→ Avenue du Cabellou où l'on renouvelle et renforce uniquement le réseau d'eau potable

Voirie

→ Finalisation des travaux de pavage et dallage de la 2^{ème} tranche de la Ville-Close.

→ Continuité des mises en accessibilité des arrêts de bus, pour les personnes à mobilité réduite (devant le Collège et Lycée du Porzou pendant les vacances scolaires de février).

→ Fin des travaux des abords des vestiaires de Kerhun et aménagements de l'extérieur

Bureau d'Etudes

Préparation des plans de stationnement et aménagements provisoires aux abords des Sables Blancs pour l'été prochain (plans réalisés pour une capacité similaire à l'offre de stationnement initiale)